marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

**Conseil Départemental de l'Ariège (09)**
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

# AVIS DE MARCHÉ SERVICES

## Organisme acheteur

Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tel : +33 561020909. E-mail : smarches@ariege.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale de l'organisme acheteur :https://www.ariege.fr
Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

## Objet du marché

Maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la voie verte " Rieucros/Pamiers "

## Caractéristiques

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

L'attributaire du marché se verra confier une mission au regard de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée(loi MOP) codifiés au livre 4-2ème partie du Code de la Commande Publique.

Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 1 300 000 EUR HT

Lieu d'exécution des prestations : Territoire des Communes de Rieucros, Les Pujols, Saint-Amadou, le Carlaret, la Tour du Crieu et Pamiers.

Durée du marché : 12 mois à compter de l'ordre de service de démarrage.

Date prévisionnelle de début des prestations : Février 2022

Le Département de l'Ariège souhaite que les travaux de requalification du tronçon "Rieucros/Pamiers" soient réceptionnés avant la fin de l'année 2022.

Le marché est divisé en 8 phases définies comme suit, avec leur délai d'exécution :

**Tableau de caractéristiques**

| | | |
|---|---|---|
| Phase n°1 | Diagnostic | 15 jours |
| Phase n°2 | Avant-projet | 15 jours |
| Phase n°3 | Etudes de projet | 15 jours |
| Phase n°4 | Assistance pour la passation des contrats de travaux | 3 mois |
| Phase n°5 | Etudes d'exécution | 10 jours |
| Phase n°6 | Direction de l'exécution du contrat de travaux | 6 mois |
| Phase n°7 | Ordonnacement, pilotage et coordination de chantier | 6 mois |
| Phase n°8 | Assistance lors des opérations de réception | 6 mois |

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**Division en lots : Non**

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Lundi 24 janvier 2022 - 17:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en mois :** 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

## Conditions relatives au marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

## Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

### Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

### Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants
(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

### Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

### Autre justificatif / Commentaire :

**Autre justificatif :**
Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 et R2143-3 du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner susvisées et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

## Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
1: Prix des prestations 40%
2: Valeur technique des prestations 60%

## Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur**

212021AE278

**Renseignements complémentaires :**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les trois candidats les mieux classés sur tout ou partie de leur offre. Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres non négociées.

## Date d'envoi du présent avis

30 décembre 2021